

Par | le 2018-08-22 @ 16:04:50

Présentation INVESTIR : Yvon Duranleau

INVESTIR DANS
LES OEUVRES D'ART



« Voici une anecdote; au cours des années '60, alors que j'étais marchand de tableaux itinérant, j'avais comme client un jeune avocat de Sherbrooke. En quatre ans, il m'a acheté pour 12000\$ de tableaux. Naturellement, je le conseillais dans ses choix. Ainsi, il a acquis des M. A. Fortin, des oeuvres de chacun du groupe des sept. Des Masson, Emily Carr et d'autres artistes de même calibre. N'oublions pas que nous sommes dans les années soixante.



Beaucoup plus tard, en 1980, je reçois un appel téléphonique de ce monsieur. Il m'invite à souper avec lui à l'Hôtel Ritz de Montréal. Je croyais qu'il voulait recommencer à investir dans l'art, mais non! Il voulait simplement me remercier de l'avoir si bien conseillé. Il venait d'acquérir une belle grande maison de 200000\$ avec la moitié de sa collection. En 2006, le reste de sa collection doit valoir quelques millions de dollars. Tout cela pour un investissement de 12 000\$.

Connaissez-vous un meilleur placement que les oeuvres d'art? En outre, vous en jouissez toute votre vie . Nous avons aujourd'hui des artistes d'une valeur égale à ceux que je vendais en 1960. Alors! Je vous conseille de voir ce qui suit. LOUIS BRUENS»

YVON DURANLEAU

L'artiste poursuit une carrière à titre de peintre-paysagiste. Outre sa production composée majoritairement d'huiles sur toile, il réalise de multiples projets d'importance: création de décors de théâtre, conception de pages couvertures, réalisation de cartes de souhaits. Travailleur acharné, il crée des œuvres qui puisent leur force dans le dessin architectural et la représentation du patrimoine. Il se distingue non seulement au Canada mais

également aux États-Unis et à l'étranger. Artiste de grand talent, ses oeuvres se retrouvent parmi d'importantes collections et galeries en Amérique du Nord.

Consultez la courbe de croissance des oeuvres d' Yvon Duranleau :



Voir le profil investissement de l'artiste : ([Cliquez ici](#))

Voir la galerie de l'artiste : ([cliquez ici](#))



